

**Question orale**  
**de M. Thierry Witsel**  
**à Mme Jacqueline Galant, Ministre de la**  
**Fonction publique, de la Simplification**  
**administrative et des Infrastructures sportives,**  
**sur « le suivi des dossiers en cours en matière**  
**d’infrastructures sportives »**

**Mme la Présidente.** – L’ordre du jour appelle la question orale de M. Witsel à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « le suivi des dossiers en cours en matière d’infrastructures sportives ».

La parole est à M. Witsel pour poser sa question.

**M. Thierry Witsel (PS).** – Madame la Ministre, 2025 s’accompagne de nouvelles subventions et de nouveaux projets pour les infrastructures sportives wallonnes.

Je me permets, avec vos encouragements lors des débats budgétaires, de revenir sur le suivi des dossiers Infrasports puisque vous m’indiquiez que 58 dossiers avaient fait l’objet d’un accord de principe, mais n’avaient pas encore reçu de promesses fermes de subventions. Ces dossiers représentent un montant total de subventions de 67 840 000 euros.

Nous savons bien qu’il est stratégique de soutenir les infrastructures sportives en Wallonie à plusieurs niveaux. Cela favorise l’accès au sport pour tous, en particulier pour les populations les moins favorisées, contribuant ainsi à l’égalité des chances. Cela dynamise l’économie locale en générant des emplois directs et indirects. Ces infrastructures deviennent aussi des leviers pour promouvoir la santé publique en encourageant l’activité physique et en réduisant les coûts liés aux maladies chroniques. Elle joue aussi un rôle majeur dans l’attractivité touristique et l’organisation d’événements, renforçant ainsi l’image de notre région.

Elle contribue également au développement du sport de haut niveau tout en soutenant la pratique amateur. En modernisant ses installations, la Wallonie peut se positionner comme un pôle sportif de premier plan à l’échelle européenne. Où en est le suivi des 58 dossiers ayant fait l’objet d’un accord de principe en 2024 ? Y a-t-il des dossiers spécifiques à la province de Liège qui sont encore en attente ? Quels sont les grands projets pour 2025 qui ont d’ores et déjà reçu une promesse ferme de subventions ?

Enfin, le budget 2025 que vous avez présenté est-il suffisant pour financer tous les projets d’infrastructures sportives prévus cette année ?

**Mme la Présidente.** – La parole est à Mme la Ministre Galant.

**Mme Jacqueline Galant**, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives. – Monsieur le Député, l'administration Infrasports me précise que sur les 58 dossiers évoqués dans votre question, 33 dossiers n'ont pas encore fait l'objet d'un dépôt de dossier technique. Cette démarche incombe aux porteurs de projets. Quatorze dossiers sont en cours d'analyse auprès de l'administration, et 11 dossiers sont en attente d'une promesse ferme de subvention.

Pour la province de Liège, cinq dossiers sont concernés : deux dossiers doivent faire l'objet d'un dépôt du dossier technique, deux sont en cours d'analyse auprès de l'administration, et un dossier est en attente d'une promesse ferme. Ce dossier a été soumis à mon cabinet ce 5 février dernier, et fera l'objet d'une analyse à la fin de ce premier trimestre. Aucune promesse ferme n'a encore été accordée cette année.

La temporalité des dossiers est très variable. Les dossiers ayant fait l'objet d'un accord de principe peuvent être déposés par les opérateurs dans un délai de 12 mois à dater de la notification de l'accord de principe. Ce délai peut être prorogé de six mois. En cas d'incomplétude du dossier, les opérateurs disposent d'un délai de six mois pour compléter leur dossier. Il est impossible de définir une ligne du temps précise pour chaque dossier.

**Mme la Présidente.** – La parole est à M. Witsel.

**M. Thierry Witsel** (PS). – Je remercie Mme la Ministre pour les éléments de réponse qu'elle a apportés. Il est important de disposer du suivi des dossiers en cours, de s'assurer que le budget prévu soit là et qu'il soit respecté. Il y en a 14 qui sont en analyse, 11 qui sont en promesse de subvention et 33 n'ont pas encore déposé les projets. Il est important que la Wallonie se dote d'infrastructures sportives de qualité, tant pour les sportifs de haut niveau que pour le sport amateur. Je l'ai dit dans mon exposé : les infrastructures ont un rôle majeur d'attractivité touristique, au niveau de l'organisation, mais elles renforcent aussi l'image de notre Région.

### **Question orale**

**de M. Thierry Witsel**

**à Mme Jacqueline Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « le suivi de la situation de l'Hippodrome de Wallonie »**

**Mme la Présidente.** – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Witsel à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « le suivi de la situation de l'Hippodrome de Wallonie ».

La parole est à M. Witsel pour poser sa question.

**M. Thierry Witsel** (PS). – Madame la Ministre, l'Hippodrome de Wallonie joue un rôle essentiel pour notre Région, tant sur le plan économique que culturel, touristique et sportif. De nombreux championnats importants se déroulent en Wallonie, ce qui rend crucial le maintien d'infrastructures de qualité pour les accueillir.

L'hippodrome continue de fonctionner sans financement direct de la Région wallonne. Néanmoins, vous avez assuré un soutien, notamment en accompagnant l'hippodrome dans la recherche d'un repreneur, en collaboration avec le ministre de l'Économie, car l'actionnariat wallon est détenu par Wallonie Entreprendre.

Cependant, notre hippodrome ne se limite pas aux courses hippiques. Il constitue également un moteur économique, un espace de loisirs, un élément important du patrimoine culturel et sportif de la Wallonie. Son potentiel de développement et de modernisation dépend pourtant de la volonté politique et des investissements qui lui seront consacrés.

Où en est votre collaboration avec le ministre de l'Économie pour accompagner l'hippodrome dans la recherche d'un repreneur ? Avez-vous eu l'occasion de vous concerter avec l'hippodrome et la province de Hainaut ? Je repose la question qui était restée sans réponse en fin 2024 : quelle suite comptez-vous donner au résultat de l'étude réalisée par Wallonie Entreprendre ? Des acheteurs se sont-ils déjà manifestés ? Des projets de réorganisation ou de modernisation de l'hippodrome sont-ils envisagés ?

**Mme la Présidente.** – La parole est à Mme la Ministre Galant.

**Mme Jacqueline Galant**, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives. – Monsieur le Député, ma réponse ne va pas vous ravir. À ce jour, mon collègue Pierre-Yves Jeholet, ministre de l'Économie, et moi-même sommes dans l'attente de l'étude de valorisation de l'hippodrome commandé par Wallonie Entreprendre, étude effectuée par Ernst & Young. Celle-ci devrait nous être transmise dans les prochains jours et nous permettra d'avancer dans ce dossier en concertation avec l'hippodrome et la Province de Hainaut.

**Mme la Présidente.** – La parole est à M. Witsel.

**M. Thierry Witsel** (PS). – Madame la Ministre, vous avez entièrement raison. On reviendra vers vous, lorsque vous aurez reçu l'étude, pour d'autres questions afin d'en savoir un peu plus sur la vie culturelle et touristique de l'hippodrome de Ghlin.